

LE RESCRIPT.

Sacra Pœnitentiaria Venerabili in Christo Patri archiepiscopo scribenti respondet, prout exponitur, recte se gessisse. Datum Romæ, in S. Pœnitentiaria, die 8 mensis aprilis anni 1886.

R. Card. Monaco, p. m.

Hip. Can. Palombi, S. P. Secretarius.

*Traduit de l'Italian.*

Eme et Rme Seigneur,

J'ose m'adresser à V. E. et la prier de vouloir bien me donner des éclaircissements sur le point suivant.

En publiant la lettre Encyclique relative au Jubilé de cette année, lorsque j'en suis venu à définir les conditions à remplir pour le gagner, m'en tenant au texte du document pontifical, j'ai permis que le jeûne pût se faire même aux jours des *Quatre-Temps*, lesquels jours ne sont pas de maigre strict dans nos endroits. Mais en lisant les décisions de la S. Pénitencerie sur ce sujet, j'y trouve la défense de faire le jeûne du Jubilé aux jours des *Quatre-Temps*.

Dans ces circonstances, qu'il me soit permis de prier V. Eminence de m'adresser une déclaration que cette défense de la S. Pénitencerie est de non lieu dans les pays où l'usage comporte que le jeûne des *Quatre-Temps* n'est pas stricti juris (de droit strict), ou encore de m'obtenir du saint-Siège les facultés nécessaires pour que les fidèles de ce diocèse puissent faire le jeûne du Jubilé en jeûnant les jours des *Quatre-Temps*, en faisant usage, bien entendu, de maigre strict.

Remerciant par avance V. E. de sa bienveillance, je lui baise humblement les mains, et me souscris de

Votre Eminence Rme,

le très humble et très dévoué serviteur,

Guillaume, archevêque de Dublin.

A l'Eminentissime Cardinal Jean Simeoni, Préfet de la  
Sacrée Congrégation de la Propagande.

---

### CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal en date du 16<sup>e</sup> mai 1886, ont été nommés :

Monsieur H. Germain, vicaire à Sainte-Madeleine de Rigaud.

Monsieur A. St Jean, vicaire à Sainte-Scholastique.

La fête de Saint-Isidore le laboureur, patron de la société de colonisation, a été solennellement célébré dimanche dernier à l'église Saint-Joseph, rue Richmond.

La grand'messe a été chantée par M. le curé Labelle.

Mgr de Montréal assistait au trône et a prononcé le sermon. Sa Grandeur a fait ressortir les grands avantages de la colonisation et son extrême importance pour l'avenir de notre race. Elle s'est